

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **AMAG Vevey SA, Vevey**
- Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* AMAG Automobil- und Motoren AG, Zurich
- Décision par:* Assemblée Générale Extraordinaire
- Date de la décision:* 06.01.2003
- Echéance de préavis des créances:* **10.03.2003**
- Adresse pour la déclaration des créances:* AMAG Automobil- und Motoren AG Monsieur Werner Bösiger, Utoquai 49, 8008 Zurich
- Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Remarques:* Les actifs et passifs selon le contrat de fusion du 3 janvier 2003 ainsi que le bilan de fusion au 31 décembre 2002 de l'AMAG Vevey SA ont été repris par AMAG Automobil- und Motoren AG. En conséquence de cette fusion, l'AMAG Vevey SA est dissoute sans liquidation.

Schellenberg Wittmer
8001 Zürich

(00031217)